



Solidaires Finances Publiques

VAL - DE - MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95

solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire à la Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) de mutation A du 3 juillet 2019

Cette instance se tient dans une période très particulière, face aux dangers sans précédents qui pèsent sur nos structures, nos missions et les agents.

Les agents ont très massivement montré leur opposition face à ces projets mortifères. Ils vous ont également très clairement reproché le manque de loyauté de la Direction envers eux, en étant encore plus majoritairement en grève dans le Val-de-Marne !

Vous savez, cette loyauté qui prend des années à se construire et seulement quelques secondes à être détruite !

Concernant l'ordre du jour de cette CAP locale, notre direction sera concernée à partir de 2020 par la départementalisation.

Nous rappelons que depuis le début Solidaires Finances Publiques s'est opposé à cette **régression des règles de gestion** qui n'a pour objectif que de supprimer les droits et garanties des agents, pour renforcer l'arbitraire, la mobilité forcée et créer de véritables baronnies locales en termes de gestion des personnels.

C'est malheureusement désormais facilement vérifiable notamment avec le **rallongement inacceptable des délais de séjour** et la **suppression de fait de la garantie de maintien à la commune** lors d'une suppression ou réorganisation de services !

Pire, cette CAPL est l'occasion de constater des dérives **INACCEPTABLES** de la nouvelle équipe de Direction du Val-de-Marne !

Solidaires Finances publiques ne doute pas un seul instant que vous saurez revenir à la raison et au respect de la légalité et des agents.

Ah le dialogue social dans le Val-de-Marne, la transparence, le respect des représentants du personnel - démocratiquement élus et avec une très large représentativité au regard du taux de participation aux élections (contrairement à certains) - deviennent une denrée rare dans le Val-de-Marne...

La situation des effectifs est telle que certains collègues se retrouvent bloqués par la Direction sur leur affectation actuelle.

Ainsi, entre les suppressions de postes et les emplois vacants, ce sont 47,2 % des effectifs des brigades de vérification qui ne sont pas pourvus !

Heureusement que notre Ministre claironne que le contrôle fiscal est une priorité...

Un tout dernier mot pour remercier nos collègues des ressources humaines pour l'ensemble des travaux liés à la préparation de cette CAPL.

Nous les remercions d'autant plus que, outre le manque d'effectifs, ils doivent composer avec des ordres contraires au bon sens : communiquer les projets à la dernière minute, refuser de communiquer aux organisations syndicales certains documents ou les dates prévisionnelles de repli, les fiches de vœu des stagiaires (sous prétexte qu'ils ne sont « que ALD » alors que depuis 2 ans la Direction générale leur impose un délai de séjour au motif « qu'ALD est une affectation comme une autre »), etc.

Solidaires Finances publiques rappelle que nous revendiquons le maintien d'un service des ressources humaines de proximité... ainsi que de tous les services !

Pour finir, nous rappelons également que nous voterons contre le mouvement à cause de la situation dramatique des effectifs et de la volonté manifeste de tenter de supprimer les droits des agents !